

ANNEXE A1
à signer lors d'une promesse d'achat
Adresse : rue Nault
No de lots : 3920434, 3920502, 3920508

<u>INCLUSIONS</u>	<u>EXCLUSIONS</u>

DÉCLARATION DU VENDEUR :

1. Déclaration du vendeur DV38216,
2. Annexe A1 à signer lors d'une promesse d'achat (voir doc à télécharger)
3. Les terrains ne sont pas arpentés, vendus selon le cadastre municipal pour la superficie et les mesures. S'il y a un crédit de taxes MAPAQ, la réduction est incluse dans le montant de taxes
4. Aucun certificat de localisation ou de piquetage ne sera fourni par le vendeur (vendu tel quel)
5. Permis de construction d'une résidence possible : Afin d'obtenir un permis de construction d'une résidence ou autre, l'acheteur devra lui-même s'assurer de la faisabilité de son projet avec la municipalité et/ou autres instances légales et/ou autorités compétentes. L'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Celui-ci est l'unique responsable d'obtenir la confirmation que la destination qu'il entend donner à l'immeuble est conforme aux dispositions pertinentes en matière de zonage soit avec la municipalité et/ou les instances légales et/ou autorités compétentes. L'acheteur sera responsable, entre autres, de compléter ou d'aménager la rue selon la réglementation de la municipalité s'il désire construire. Le vendeur ainsi que le courtier se dégagent de toutes responsabilités.(voir document à télécharger, courriel de la municipalité, grille d'usage et matrice graphique)
6. Avant de permettre la construction de résidences sur ce tronçon de la rue Nault, il faut rendre conforme la fondation de la chaussée. Présentement, le structure est insuffisante. Pour ce faire, vous devez procéder à une demande d'entente promoteur auprès du service de l'urbanisme de la ville. Vous devrez également mandater un ingénieur pour la conception des plans et devis, un laboratoire pour le contrôle de la qualité et un entrepreneur général pour la réalisation des travaux. Les travaux devront minimalement comprendre une sous-fondation de MG-112 de 450mm d'épaisseur, une fondation inférieure de MG-56 à 200mm d'épaisseur, une fondation supérieure de MG-20 de 100mm d'épaisseur, le creusage de fossé de 1,2m de profond de chaque côté de la rue et l'aménagement d'une aire de virage au bout de la rue.
7. La répartition du prix de vente sera fournie par le vendeur et/ou son comptable au notaire instrumentant la vente.
8. Aucune installation septique ni eau sur les terrains. L'électricité passe dans le rang mais pas sur le terrain. Le tout est aux frais de l'acheteur.

Par la présente, j'ai pris connaissance de ce document et m'en déclare satisfait.

PAG _____

_____	date	_____	date
Acheteur 1		Vendeur 1	
_____	date	_____	date
Acheteur 2		Vendeur 2	

Date : 04-10-17

1/2

Nancy Hamel

De: Blanchette Jerome <jblanchette@ville.drummondville.qc.ca>
Envoyé: 3 octobre 2017 09:17
À: Nancy Hamel
Objet: Re: Drummondville secteur St-Nicéphore rue Nault, fondation de rue

Bonjour,

Avant de permettre la construction de résidences sur ce tronçon de la rue Nault, il faut rendre conforme la fondation de la chaussée. Présentement, le structure est insuffisante. Pour ce faire, vous devez procéder à une demande d'entente promoteur auprès du service de l'urbanisme de la ville. Vous devrez également mandater un ingénieur pour la conception des plans et devis, un laboratoire pour le contrôle de la qualité et un entrepreneur général pour la réalisation des travaux. Les travaux devront minimalement comprendre une sous-fondation de MG-112 de 450mm d'épaisseur, une fondation inférieur de MG-56 à 200mm d'épaisseur, une fondation supérieur de MG-20 de 100mm d'épaisseur, le creusage de fossé de 1,2m de profond de chaque côté de la rue et l'aménagement d'une aire de virage au bout de la rue.

Salutations,

Jérôme Blanchette

Chargé de projet en génie civil
Service de l'ingénierie

(819) 474-8870

1005, rue Saint-Thomas, C. P. 398, Drummondville (Québec) J2B 6W3


DRUMMONDville
Capitale du développement



----- Message d'origine -----

De : "Nancy Hamel" <Nhamel@maxxum100.com>

À : "genie@ville.drummondville.qc.ca" <genie@ville.drummondville.qc.ca>;

"jblanchette@ville.drummondville.qc.ca" <jblanchette@ville.drummondville.qc.ca>

Cc: "Nancy Hamel" <Nhamel@maxxum100.com>

Envoyé 2017-10-02 09:53:03

Objet : Drummondville secteur St-Nicéphore rue Nault, fondation de rue

Bonjour,

2/2